

Etat indicatif de Bornage d'une Propriété Foncière  
Loi N°2000-1208 du 13 décembre 2000 "Solidarité et Renouveau Urbain" article 14

Je soussigné, Paul CHAVANT, Géomètre Expert inscrit au tableau de l'Ordre des Géomètres Experts sous le n°06436 exerçant au sein de la Selarl ALIDADES, 29 rue de Sarre 57070 METZ, certifie avoir effectué les recherches quant à l'état d'un bornage de propriété, à la demande de la commune de Moyeuvre-Grande.

Constat établi en date du 01 Septembre 2021

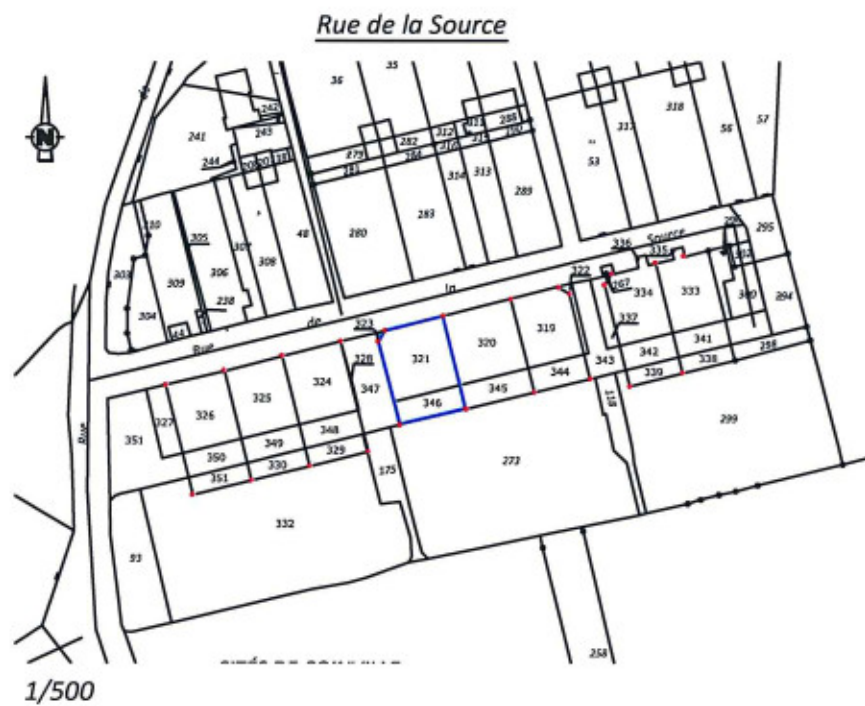
### DESIGNATION DU BIEN CONCERNE

Commune : AUBOUÉ  
Lieu Dit : Cité de Coinville  
Adresse : Rue de la Source

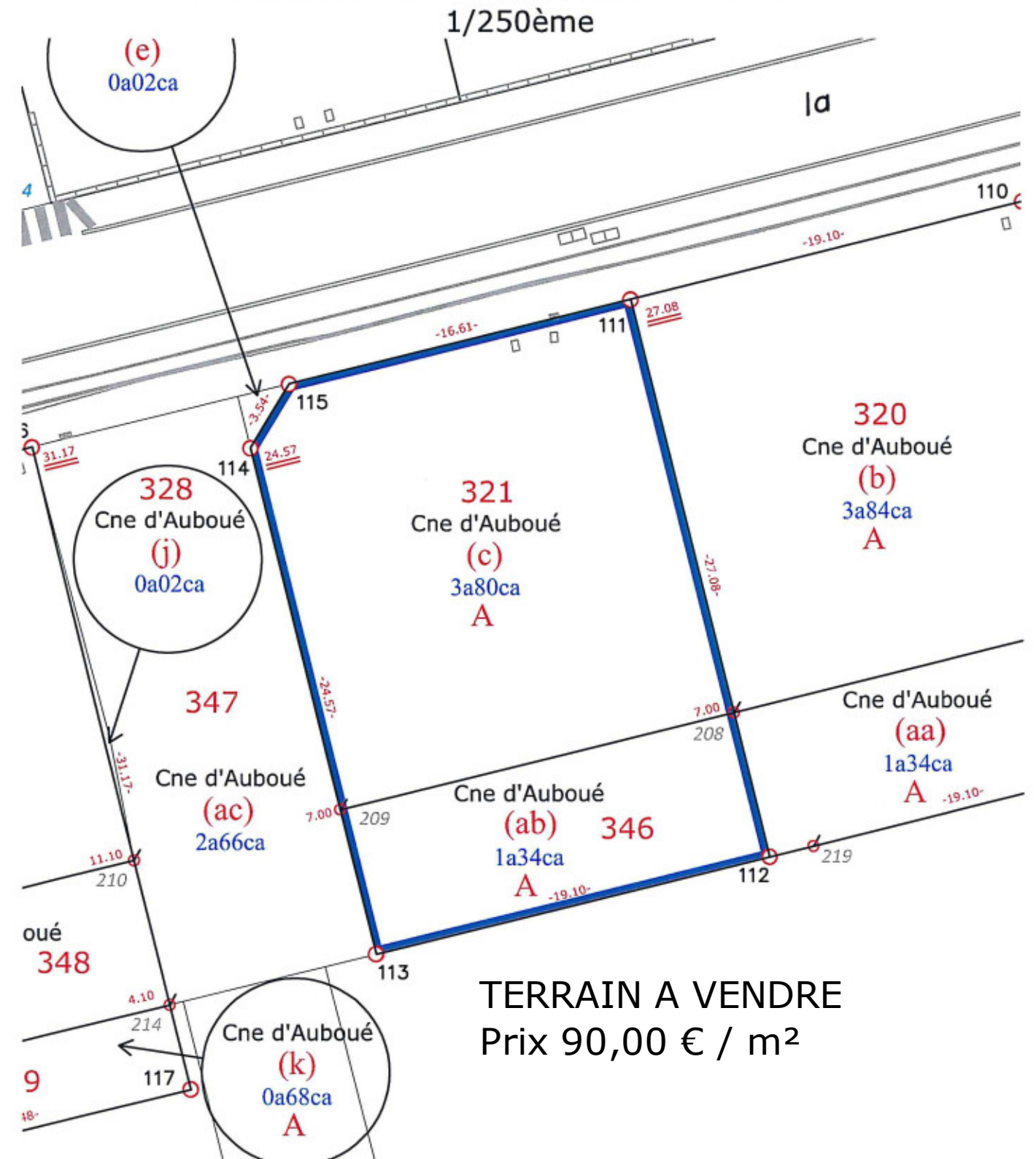
Section : AI

Numéros des croquis d'arpentage répertoriés : 398 Z

Élément du périmètre	Nature du document de bornage constaté	Date de réalisation
111 à 114, 208, 209	DA 398 Z	16/08/2021



## COMMUNE DE AUBOUÉ PLAN DE BORNAGE Section AI - Parcelle 321-346



TERRAIN A VENDRE  
Prix 90,00 € / m<sup>2</sup>



**A.L.I.D.A.D.E.S.**  
Géomètre-Expert  
29, rue de Sarre 57070 - METZ  
Tél: 03.87.68.63.14 - E-MAIL: contact@alidades.org

